

Bordeaux, le 26 avril 2020

Coronavirus : point de situation

Même pendant le confinement, pensez à la vaccination de vos nourrissons !

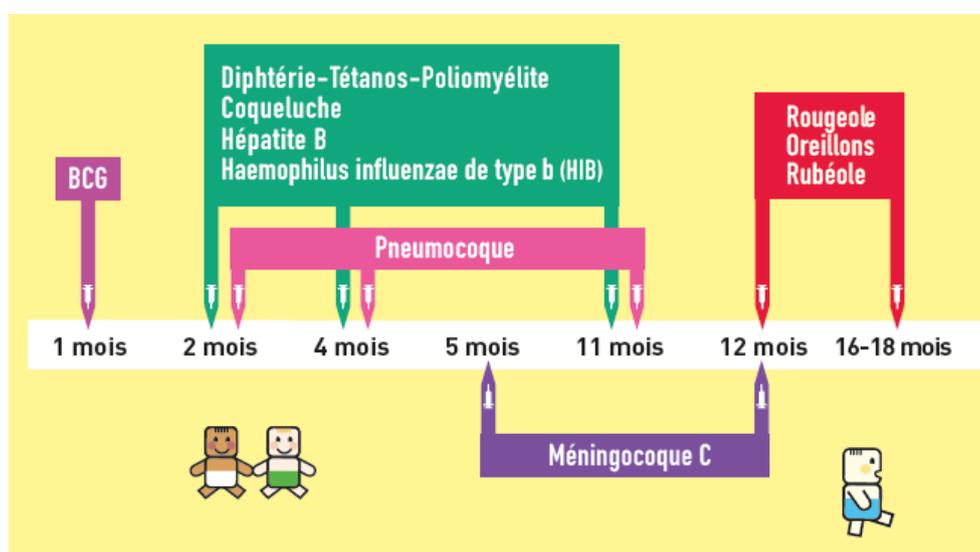
Aujourd'hui, s'achève une Semaine européenne de la vaccination (SEV) très particulière. Créée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et organisée en temps normal dans près de 200 pays dans le monde, c'est un temps fort pour sensibiliser les populations à l'importance de se faire vacciner et de contribuer de fait à l'amélioration de la couverture vaccinale.

Cette année, la crise sanitaire et le confinement n'ont pas permis à l'ARS de se mobiliser, comme les années précédentes et l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) observe une baisse sensible de la vaccination.

Or, il convient de rappeler que la vaccination est une chance et qu'elle permet de vaincre de nombreuses maladies.

Parce qu'elle est essentielle à tout âge, et tout particulièrement durant les premières années de la vie, **il reste indispensable de poursuivre la vaccination des nourrissons durant l'épidémie de Covid-19 et malgré les mesures de confinement.**

La Haute autorité de santé (HAS) considère qu'il est **primordial de maintenir l'ensemble des vaccinations obligatoires des nourrissons (à 2, 4, 5, 11, 12 et 16-18 mois)** dans le contexte de l'épidémie de COVID-19. Les vaccins obligatoires prévus dans le calendrier des vaccinations sont indispensables car ils les protègent efficacement et durablement contre des maladies infectieuses parfois graves ou mortelles. Aussi **tout retard de vaccination expose l'enfant à un risque.**



Pour les enfants de moins de 2 ans, la vaccination, inscrite dans le suivi médical des nourrissons, est réalisée lors des examens systématiques. Il est donc vivement conseillé de prendre contact avec son médecin pour réaliser les vaccinations de nourrissons, même en période de confinement. **Les cabinets médicaux mettent en place toutes les mesures barrières nécessaires à une prise en charge sécurisée**, avec, par ailleurs, des salles d'attentes moins remplies du fait de certaines consultations organisées à distance.

Pour les enfants à partir de 6 ans (âge de la prochaine vaccination recommandée), les vaccinations peuvent être différées jusqu'à la levée prochaine des mesures de confinement.

>> [Retrouvez plus d'information sur la vaccination des enfants sur le site Vaccination-info-service](#)

Des séances d'activité en vidéo pour maintenir l'activité physique des personnes dépendantes

ReSanté-Vous, un collectif néo-aquitain de spécialistes des approches non-médicamenteuses en gériatrie, propose « Actiduo », des vidéos gratuites d'activité physique à destination des EHPAD.

Le but étant de **maintenir une activité et contrebalancer les effets délétères de la sédentarité chez la personne âgée accentuée par la période de confinement**.

Actiduo est une série de vidéos réalisées par notre équipe pluridisciplinaire de rééducateurs (professionnels en activité physique adaptée, kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psychomotriciens) spécialisés en gériatrie. **Chaque vidéo reprend une séance d'activités physiques de 30min à partager entre un soignant ou un autre professionnel de proximité (ASH, animateur...) et le résident. Au-delà de la prévention des risques d'ordre physiques et physiologiques du résident, ces séances permettent d'organiser un moment de convivialité avec lui.**



Pour réaliser ces séances en DUO face à face sur une chaise (à plus d'1m de distance), téléchargez les fichiers vidéo sur une clé USB, connectez-la à la TV de la chambre de la personne et laissez-vous guider par la musique et l'enchaînement des exercices.

>> téléchargez les vidéos ici : www.resantevous.fr/actiduo/

En savoir plus sur ReSanté-Vous : www.resantevous.fr

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

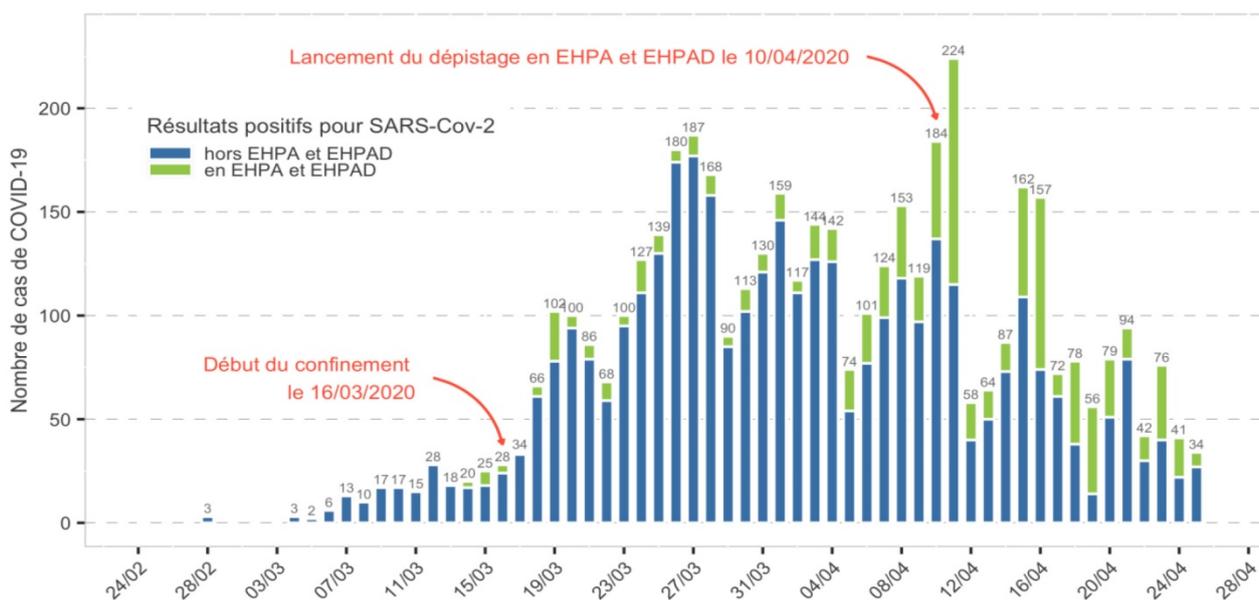
>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **34 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 25 avril**, ce qui porte le total à **4 537** depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel :

- ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville.
- les chiffres des départements comprennent des cas n'ayant pas été encore géolocalisés et attribués au département du laboratoire qui a réalisé le test.

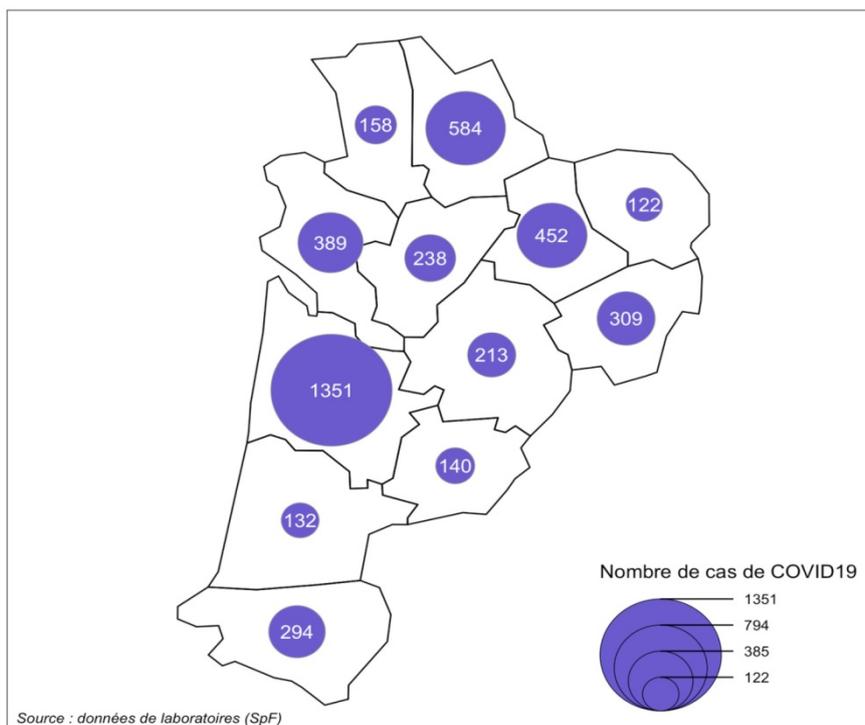
| Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2 diagnostiqués par jour en Nouvelle-Aquitaine au 25 avril 2020 (N = 4537)



Depuis le 10 avril, un dépistage systématique dans les Ehpads ayant identifié au moins un cas confirmé de covid-19, parmi les résidents ou le personnel, a été initiée dans l'ensemble de la région. Ainsi ces derniers jours, il apparaît un nombre important de personnes positives issues de ce dépistage (en vert sur le graphe). Malgré cette recherche active, la diminution du nombre de cas observée en Nouvelle Aquitaine depuis plusieurs jours se poursuit.

(Source : Santé publique France)

| Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2 par département en Nouvelle-Aquitaine au 25 avril 2020



(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **710 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (+ 3 par rapport à la veille)
- **134 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (+ 1 par rapport à la veille)
- **1 284 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 8 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 294 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (+ 5 par rapport à la veille).

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 26/04 à 14h

| Nombre de cas de COVID-19, données SI-VIC, au 26 avril 2020 en Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	710	134	1284	294
DEPARTEMENTS¹				
Charente (16)	9 (1%)	2 (1%)	37 (3%)	10 (3%)
Charente-Maritime (17)	69 (10%)	14 (10%)	83 (6%)	40 (14%)
Corrèze (19)	75 (11%)	10 (7%)	59 (5%)	22 (7%)
Creuse (23)	29 (4%)	9 (7%)	20 (2%)	5 (2%)
Dordogne (24)	33 (5%)	4 (3%)	51 (4%)	9 (3%)
Gironde (33)	248 (35%)	64 (48%)	603 (47%)	106 (36%)
Landes (40)	26 (4%)	4 (3%)	43 (3%)	10 (3%)
Lot-et-Garonne (47)	32 (5%)	3 (2%)	38 (3%)	5 (2%)
Pyrénées-Atlantiques (64)	64 (9%)	6 (4%)	147 (11%)	22 (7%)
Deux-Sèvres (79)	30 (4%)	3 (2%)	38 (3%)	14 (5%)
Vienne (86)	47 (7%)	7 (5%)	81 (6%)	29 (10%)
Haute-Vienne (87)	48 (7%)	8 (6%)	84 (7%)	22 (7%)

(Source : Santé publique France)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

| Nombre de signalements, de cas de COVID-19 et décès chez les résidents en Ehpa et autres EMS, Nouvelle Aquitaine, du 1er mars 2020 au 26 avril 2020 à 9h

	Données en Ehpa par département												Total régional	Total régional	Total régional
	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	Ehpa	autres EMS	tous étabts
Nombre de signalements ¹	20	41	11	17	21	84	16	14	62	30	18	8	342	145	487
Nombre de cas total ^{2,4}	36	141	19	43	65	488	10	25	186	41	151	333	1538	194	1732
Nombre de décès dans l'établissement ^{3,4}	11	5	0	4	7	27	1	3	15	0	18	12	103	0	103
Nombre de décès à l'hôpital ^{3,4}	0	8	0	0	1	37	0	0	4	2	7	6	65	1	66

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

⁴Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 26 avril 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède actuellement à une vérification de ces données, en lien avec les établissements. Sont ainsi en train d'être identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs
- les situations revenues à la normale

Au total, 324 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale), il est établi qu'**au 26 avril, 187 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 20,8 % des EHPAD de notre région (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).**

- Parmi les signalements, **1 538 résidents ont été comptabilisés confirmés ou cas possibles** (suspects présentant des symptômes) Covid-19 (+ 9 par rapport à la veille),
- Parmi ces cas possibles ou confirmés, **103 sont décédés au sein des établissements** (+ 2 par rapport à la veille) et **65 sont décédés à l'hôpital** (+ 2 par rapport à la veille suite - Ces décès sont inclus dans l'indicateur « nombre de décès parmi les personnes hospitalisées » dans le tableau des données hospitalières SI-VIC).

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, RESTEZ CHEZ VOUS.

Tout déplacement est interdit
sauf muni d'une attestation pour :



Aller travailler,
si le télétravail est impossible



Faire des courses
de première nécessité



Faire garder ses enfants
ou aider des personnes
vulnérables



Aller chez un professionnel
de santé si vous n'avez
pas de signe de la maladie

L'attestation est téléchargeable sur le site du gouvernement.
Elle peut être imprimée ou recopiée à la main.
Une version numérique est désormais disponible.

CONTACTS UTILES

N° vert national pour les questions non médicales :
0800 130 000 (appel gratuit)

Toutes les informations à jour
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr